



LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatre avril, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 28/03/2023

Liste des délibérations affichée le 06/04/23

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Monsieur Pierre-Marie MAUXION.

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Wilfrid COUPE ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Patrice LANGIN ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse MICHAUD ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Eliane CHAPON ; Alain DONJON ; Dominique LARGE ; Max SEBASTIEN ; Nora BELATTAR ; Yann-Yves DU REPAIRE ; Sandrine BELMONT ; Lionel RUFIN ; Marjorie MERCIER ; Marion LECLERE ; Levana MBOUNI ; Michèle CALVANO ; Bernard JAVAZZO ; Claude MOUCHIKHINE ; Maud MILLIER DUMOULIN ; Pierre-Marie MAUXION

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION

Marine BOISSIER a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Jacques ROS a donné procuration à Wilfrid COUPE

Oihiba DRIDI a donné procuration à Eliane CHAPON

Johnny CARNEVALI Arrivée à 18h36 a donné procuration à Levana MBOUNI

ABSENT

Anissa HIDRI

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1 - Compte-rendu au conseil municipal des actes de gestion accomplis par le Maire en vertu de la délibération du 9 juin 2020

Rapporteur: Monsieur MOROGE

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 0 voix POUR, 31 sans participation,

PREND ACTE des actes de gestion.

2 - Vote du compte de gestion

Rapporteur: Madame BONTEMPS

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 28 voix POUR, 3 abstentions ,

DECLARE que le Compte de Gestion pour le budget principal – exercice 2022, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle pas d'observations de sa part ;

DECLARE que le Compte de Gestion pour le budget annexe – exercice 2022, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle pas d'observations de sa part.

3 - Approbation des Comptes Administratifs 2022 – Budget principal et budget annexe

Rapporteur: Madame BONTEMPS

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 27 voix POUR, 1 contre,

3 abstentions ,

1 sans participation,

Le Maire sort de la salle au moment du vote.

CONSTATE les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report des dépenses et recettes de l'exercice précédent, aux opérations de dépenses et de recettes de l'exercice concerné, et aux résultats qui s'en dégagent, pour le budget principal comme pour le budget annexe.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser pour le budget principal.

ARRETE les résultats définitifs tels que définis ci-dessus pour le budget principal comme pour le budget annexe.

4 - Affectation du résultat 2022 – Budget principal et budget annexe

Rapporteur: Madame BONTEMPS

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 28 voix POUR, 3 abstentions ,

DECIDE d'affecter, pour le budget principal, une partie du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 à la section d'investissement de l'exercice 2023 à hauteur de 600 000 €.

Le solde du résultat 2022, soit 1 006 413,76 €, sera reporté dans la section de fonctionnement de l'exercice 2023.

DECIDE, d'affecter, pour le budget annexe culture, une partie du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 à la section d'investissement de l'exercice 2023 à hauteur de 6 000 €.

Le solde du résultat 2022, soit 89 757,36 €, sera reporté dans la section de fonctionnement de l'exercice 2023.

5 - Vote des taux d'imposition 2023

Rapporteur: Madame BONTEMPS

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 31 voix POUR, **ADOpte** pour l'année 2023, les taux suivants :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
15,79%
- Taxe foncière (bâti)
27,51%
(taux communal = 16,48% + taux départemental de référence = 11,03%)
- Taxe foncière (non bâti)
48,48%

6 - Vote du budget 2023 - Budgets principal et annexe

Rapporteur: Madame BONTEMPS

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 28 voix POUR, 3 contre,

APPROUVE les budgets primitifs pour le budget principal et pour le budget annexe – exercice 2023 - tels qu'annexés au présent rapport.

7 - Attribution des subventions

Rapporteur: Monsieur DUCHAMP

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 21 voix POUR, 1 contre,

1 abstention ,

9 sans participation,

DECIDE d'accorder les subventions inscrites au chapitre 65 du budget primitif 2023 détaillées dans la liste ci jointe.

8 - Programmation 2023 des crédits Politique de la Ville - Subventions des partenaires financiers pour les actions portées par la Commune – Participations communales aux actions des différents opérateurs

Rapporteur: Monsieur PAYS

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR, **VALIDE** la programmation des crédits spécifiques de la politique de la Ville 2023 et les participations communales sollicitées par les opérateurs,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le versement des subventions de l'Etat, de la Métropole de Lyon et de tout autre partenaire financier pour chacune des actions portées par la Commune,

DIT que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours.

9 - Clôture de l'AP/CP Construction d'un nouveau groupe scolaire

Rapporteur: Monsieur MBOUNI

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 28 voix POUR, 4 abstentions ,

DECIDE de prendre acte des consommations effectives au 31 décembre 2022, telles que résumées dans le tableau ci-dessous

Libellé programme	Construction Groupe scolaire
Date de création et de la dernière révision	14/12/2021 05/04/2022
Montant de l'AP votée y compris les ajustements (TTC)	10 500 000,00
Montant des dépenses 2022 dans la limite des crédits de paiement	206 089,45

DECIDE de clôturer l'AP/CP Construction d'un nouveau groupe scolaire.

10 - Clôture de l'AP/CP Construction d'une ferme urbaine

Rapporteur: Monsieur MBOUNI

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 29 voix POUR, 3 abstentions ,

DECIDE de prendre acte des consommations effectives au 31 décembre 2022, telles que résumées dans le tableau ci-dessous

Libellé programme		Construction d'une ferme urbaine sur la parcelle des Arcades
Date de création et de la dernière révision		02/04/2019 05/04/2022
Montant de l'AP votée y compris les ajustements (TTC)		1 781 677,24
Montant des dépenses annuelles dans la limite des crédits de paiement	Réalisé 2019	21 359,69
	Réalisé 2020	172 994,70
	Réalisé 2021	1 576 660,73
	Réalisé 2022	10 662,12

DECIDE de clôturer l'AP/CP Construction d'une ferme urbaine.

11 - Autorisation de programme et crédits de paiement pour la construction d'un bâtiment sportif et l'aménagement d'équipements sportifs au stade Lapalus

Rapporteur: Monsieur DUCHAMP

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR, **DECIDE** la création de l'autorisation de programme et des crédits de paiement proposée ci-dessus pour la construction d'un bâtiment sportif et l'aménagement d'équipements sportifs au stade Lapalus.

12 - Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Echanges Francophones

Rapporteur: Madame CALVANO

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 31 voix POUR, 1 contre,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens et tous les documents s'y rapportant avec l'association Echanges Francophones.

POLE FAMILLES & EDUCATION

13 - Règlement de fonctionnement des conseils de crèches municipales

Rapporteur: Madame LECLERE

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR, **APPROUVE** le règlement de fonctionnement des conseils de crèche municipales.

-----oooOooo-----

FIN DE SEANCE A 20:02